

## BLANC INTERNATIONAL II ANNEXE PROJETS FRANCO-ROUMAINS

## 2011 Edition

## Modalités de soumission et de sélection des projets franco-roumains dans le cadre de l'édition 2011 du programme Blanc international.

Un accord a été signé entre l'ANR et la National Authority for Scientific Research Romania (ANCS) en vue de faciliter le montage et la mise en œuvre de projets scientifiques de qualité proposés conjointement par des équipes de recherche françaises et roumaines dans le cadre du programme Blanc international de l'ANR et du programme "Ideas Programme" de l'UEFISCDI (L'Agence Exécutive pour le financement de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation) qui implémente le programme pour l'ANCS. Les modalités spécifiques à cet accord sont exposées ci-après.

L'objectif est de financer de nouveaux projets de recherche de grande qualité menés en coopération entre les meilleures équipes françaises et roumaines. On vise une contribution scientifique équilibrée entre partenaires français et roumains. Le nombre total de projets financés dépendra de la qualité relative des projets soumis.

La partie française de l'appel à projets est gérée et évaluée dans le cadre du programme Blanc International II de l'ANR. La lecture du texte de l'appel à projets Blanc International II est donc indispensable. Les critères de recevabilité, d'éligibilité et d'évaluation du programme Blanc International II sont applicables aux projets proposés dans le cadre de cette collaboration, sauf mention contraire ou précisions explicitées dans cette annexe.

La priorité sera accordée aux projets relevant des axes thématiques suivants :

- PHYSIQUE
- ENVIRONNEMENT, ECOSYSTEMES ET BIODIVERSITE

Dans le cadre du présent appel à projets, les proposants sont invités à présenter des projets qui justifient des financements de l'ANR pour des montants allant en moyenne de 150k€ à 400k€ y compris pour des projets de recherche fondamentale. Ceci n'exclut pas que des projets pourront être exceptionnellement retenus pour des montants de financement supérieurs.

Le principe du lieu sera appliqué pour le financement, c'est-à-dire que chaque organisation – l'ANR et l'UEFISCDI – financera pour sa part les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Il est demandé de prévoir par partenaire une participation à un colloque miparcours ou fin de parcours à l'étranger.

Les partenaires français et roumains candidats prépareront un dossier scientifique commun qu'ils soumettront en parallèle respectivement à l'ANR et à l'UEFISCDI.

Le dossier de candidature sera soumis dans chaque pays en respectant le format de soumission, les règles d'éligibilité, et la date de clôture des appels à projets propres à chaque pays. Les propositions, qui ne seraient soumises que dans un seul pays, ne sont pas éligibles.

Le rapport à mi-parcours et final devra être rédigé en anglais conjointement par les partenaires français et roumains dans le format requis par l'ANR. Il sera transmis par le porteur français à l'ANR et par le porteur roumain à l'UEFISCDI .

## Calendrier prévisionnel:

Clôture appel ANR : 14 Avril 2011

Décision commune ANR/ UEFISCDI et publication des résultats : novembre 2011

Démarrage possible des projets : Décembre 2011-Janvier 2012

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITES DES PARTENAIRES ROUMAINS

Les informations concernant les modalités de soumission à l'UEFISCDI sont disponibles à l'adresse suivante : ( <a href="http://www.uefiscsu.ro/">http://www.uefiscsu.ro/</a>).

L'appel est annoncé sur le site de l'agence roumaine <u>www.cncsis.ro</u>

Pour plus d'information concernant les partenaires roumains, contacter :

Monica Cruceru: monica.cruceru@uefiscsu.ro

Tel. 0040213071961

Adresse: Schitu Magureanu 1, Sector 5, Bucharest, Romania, Postal code: 050025